

CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 20 septembre 2022

**Objet : Créations d'emplois – Modification du tableau des emplois permanents**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Le mardi 20 septembre deux mil vingt-deux à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 13 septembre 2022, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Monsieur Fernand BERSON, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Bernard FOISY, Madame Françoise KERN, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Aurore THIROUX, Monsieur Igor SEMO.

**Avaient donné procuration** : Madame Jacqueline BELHOMME à Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Jean-Luc CADEDDU à Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Pierre-Olivier CAREL à Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Yves COSCAS à Monsieur Bernard FOISY, Monsieur Jean-François DUFEU à Madame Françoise KERN, Monsieur Etienne FILLLOL à Monsieur Fernand BERSON, Madame Julie FOURNIER à Madame Aurore THIROUX, Monsieur Julien WEIL à Monsieur Jacques Alain BENISTI.

**Etaient absents et excusés** : Madame Nadège AZZAZ, Madame Marie CHAVANON, Monsieur Patrick De La MARQUE, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN, Madame Rahnia HAMA, Madame Séverine MAROUN, Monsieur Frédéric MOLOSSI.

Assistaient également à la réunion : M. Xavier BASTARD, directeur général, Monsieur Benoît HAUDIER, directeur général adjoint des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Louise HARGUINTEGUY directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, M. Laurent SALLET, secrétaire général, M. Roger LUZI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.





**Objet : Créations d'emplois – Modification du tableau des emplois permanents**

Le Conseil d'administration,

Vu le code général de la fonction publique

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

Vu la délibération 2022-26 du 14 juin 2022 portant actualisation du régime indemnitaire des personnels du Centre de gestion,

Vu la délibération n° 2022-25 du 14 juin 2022 portant sur la modification du tableau des emplois permanents des personnels du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne,

Vu les rapports présentés en comité technique de service les 30 juin 2022 et en comité technique général les 8 septembre 2022,

Vu le budget de l'exercice 2022,

Considérant les besoins des services et la nécessité de modifier le tableau des emplois permanents,

Après en avoir délibéré,

**Article 1<sup>er</sup> : DECIDE**, à l'unanimité,

De supprimer les **quinze emplois** suivants

- Trois emplois d'attaché
- Un emploi d'ingénieur
- Un emploi d'assistant socio-éducatif
- Un emploi de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Un emploi d'adjoint administratif
- Cinq emplois d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Un emploi d'agent de maîtrise
- Un cadre d'emplois de rédacteurs
  - Un emploi de rédacteur

De créer les **trois emplois** suivants :

- **Un emploi d'attaché ou attaché principal à la direction déléguée RH – emploi territorial, chargé de mission RH – emploi territorial.**

Il est proposé, en cas d'appel à candidatures infructueux de fonctionnaires pour pourvoir cet emploi à temps complet, d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 2° du code général de la fonction publique pour une durée maximale de 3 ans.

Le candidat devra être titulaire d'un titre permettant l'accès au concours d'attaché. La rémunération de cet agent sera établie sur la grille indiciaire d'attaché en fonction de l'expérience professionnelle et de la qualification du candidat et comprendra les primes et indemnités pouvant être attribuées aux attachés territoriaux, conformément à la délibération du CIG sur le régime indemnitaire du personnel de l'établissement.

- **Un emploi du cadre d'emplois des attachés, ingénieurs ou médecins, directeur adjoint à la direction de la santé et de l'action sociale.**

Il est proposé, en cas d'appel à candidatures infructueux de fonctionnaires pour pourvoir cet emploi à temps complet, d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 2° du code général de la fonction publique pour une durée maximale de 3 ans.

Le candidat devra être titulaire d'un titre permettant l'accès aux concours du grade sur lequel il sera recruté. Sa rémunération sera établie sur la grille indiciaire du cadre d'emplois de son recrutement, en fonction de l'expérience professionnelle et de la qualification du candidat et comprendra les primes et indemnités pouvant être attribuées, conformément à la délibération du CIG sur le régime indemnitaire du personnel de l'établissement.

○ Un emploi du cadre d'emplois d'adjoint administratif pour le service des finances afin de pouvoir recruter aisément sur le poste de **gestionnaire comptable** libéré dans ce service.

Il est proposé, en cas d'appel à candidatures infructueux de fonctionnaires pour pourvoir cet emploi à temps complet d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 2° du code général de la fonction publique pour une durée maximale de 3 ans.

Le candidat devra être titulaire d'un titre permettant l'accès aux concours d'adjoint administratif territorial. Sa rémunération sera établie sur la grille indiciaire des adjoint administratifs territoriaux, en fonction de l'expérience professionnelle et de la qualification du candidat et comprendra les primes et indemnités pouvant être attribuées, conformément à la délibération du CIG sur le régime indemnitaire du personnel de l'établissement.

○ Par ailleurs, afin de recruter plus aisément sur le poste de directeur de la santé et de l'action sociale, il est également proposé d'élargir le recrutement sur le cadre d'emplois d'administrateur et non uniquement sur le grade d'administrateur hors classe existant au tableau des effectifs ainsi que sur les cadres d'emplois d'attaché, d'ingénieur ou de médecin. En cas d'appel à candidatures infructueux de fonctionnaires pour pourvoir cet emploi à temps complet, d'autoriser le recrutement d'agents contractuels sur le fondement de l'article L332-8 2° du code général de la fonction publique pour une durée maximale de 3 ans.

**Article 2 : DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 12, comptes 63 et 64.

**Article 3 : FIXE**, ainsi qu'il suit, le tableau des emplois permanents du Centre au 20 septembre 2022 :

EMPLOIS BUDGETAIRES	Nombre
Directeur général	1
Directeur général adjoint	2
Administrateur hors classe	1
Cadre d'emplois des administrateurs, attaché, ingénieurs ou médecins	1
Administrateur	1
Directeur territorial	7
Cadre d'emplois d'ingénieur ou attaché	4
Cadre d'emplois des attachés, ingénieurs ou médecins	1
Attaché hors classe	3
Attaché principal	26
Attaché territorial	56
Attaché ou attaché principal	3
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	22
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	11
Rédacteur	32
Rédacteur ou assistant de conservation du patrimoine	1
Cadre d'emplois des rédacteurs	1
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	26
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	24
Adjoint administratif	7
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	4
Bibliothécaire principal	2
Bibliothécaire	1
Cadre d'emplois des ingénieurs ou ingénieurs en chef	1
Ingénieur en chef hors classe ou cadre d'emplois des ingénieurs ou ingénieurs en chef	1

Ingénieur principal	8
Ingénieur	29
Cadre d'emplois des ingénieurs	1
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
Technicien	4
Cadre d'emplois des techniciens	1
Agent de maîtrise principal	6
Agent de maîtrise	1
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
Adjoint technique	1
Médecin (médecine préventive)	15
Médecin (secrétariat du comité médical interdépartemental)	1
Psychologue de classe normale	2
Cadre d'emplois des infirmiers en soins généraux	2
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	1
Infirmier en soins généraux de classe normale	1
Assistant socio-éducatif hors classe	1
Assistant socio-éducatif	14
Cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs	1
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>332</b>

Le Président,

Jacques Alain BÉNISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne  
Député honoraire  
Président délégué du Conseil départemental du Val-de-  
Marne

